

avait été sanctionnée par les lois des spoliateurs eux-mêmes, elle acquérait la force du fait accompli et elle était reconnue comme légitime.

Cette loi du plus fort est l'origine de presque toutes les institutions actuelles. Le Canada est une possession de l'Angleterre parce que les Anglais ont vaincu les Français sur les Plaines d'Abraham; et les Français eux-même s'étaient approprié le territoire canadien en en chassant les Indiens; le "landlordism" anglais, cette monstrueuse exploitation, a pris son origine dans le partage du sol de l'Angleterre par Guillaume le Conquérant entre ses barons; et toutes les guerres, qui ne sont que le meurtre et le brigandage organisés sur une grande échelle, amènent la spoliation du plus faible par le plus fort; et la propriété ainsi acquise est reconnue par les lois, maintenue par les tribunaux et consacrée par les églises.

Or, dans toutes les sociétés, les prolétaires sont le nombre et ils ont la force, et, en vertu même des doctrines admises, ils n'auraient pas besoin d'autre excuse pour s'emparer de la propriété capitaliste.

2. Mais ils ont aussi la légalité pour eux. Dans notre système politique toutes les lois sont sensées être l'expression de la volonté de la majorité et être faites dans l'intérêt de la majorité. Or, la propriété est essentiellement dépendante de la loi; seule, la propriété du produit de son propre travail est de droit naturel; toutes les autres propriétés découlent uniquement de la loi, c'est-à-dire de la volonté capricieuse, changeante et arbitraire des législateurs. La loi, subissant l'influence des intérêts contraires et de la corruption capitaliste, est constamment modifiée; tous les jours une loi nouvelle vient attribuer aux uns ce qu'une loi antérieure attribuait à d'autres. Les détenteurs de la richesse ne peuvent invoquer aucun droit moral, naturel ou divin; ils n'ont d'autre titre à leur propriété que des textes de lois, c'est-à-dire le consentement présumé de la majorité, exprimé par des codes ou des statuts, et ils n'ont d'autres moyens de faire respecter leur titre que la force collective de la société, déléguée aux tribunaux et supportée par la force armée.

Si un jour la majorité, comprenant que les lois actuelles sont en contradiction avec le principe d'où elles découlent et bénéficieraient exclusivement à la petite minorité des possédants, retirait son consentement et sa protection à la propriété capitaliste, que resterait-il aux capitalistes? Et si cette majorité, assumant réellement et efficacement l'exercice du pouvoir législatif, qui lui appartient légitimement, et faisant table rase du droit romain et de toutes les autres reliques d'un autre âge, posait à la base du droit ce principe fondamental: La société ne reconnaît comme